



PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2023-2028

Cette publication a été réalisée par la Direction des relations gouvernementales et de la responsabilité sociale, qui est chapeautée par la Vice-présidence à l'expérience clientèles et aux communications.

Coordination et rédaction : Stéphane Couture, Anna Mercier

Design graphique : Stanko Josimov

Correction et révision : Thomas O. St-Pierre

Renseignements

Téléphone : 1 888 666-HEMA (4362)

Internet : www.hema-quebec.qc.ca

Dépôt légal, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2023.
ISBN 978-2-9821894-0-9 (PDF)

Tous droits réservés pour tous les pays.
© Gouvernement du Québec – 2023

Table des matières

Message de la présidente et chef de la direction	4
L'organisation en bref	5
Mission, vision, valeurs	5
Quelques données clés en matière de développement durable	6
Contributions de l'organisation au développement durable par le biais de politiques publiques	7
Contexte interne	8
Contexte externe	9
Plan d'action de développement durable	10
Action 1 : Augmenter l'autosuffisance en plasma	10
Action 2 : Évaluer la durabilité des interventions structurantes d'Héma-Québec	11
Action 3 : Mesurer le pourcentage des acquisitions intégrant des composantes ou critères responsables	12
Action 4 : Mesurer l'indice de maturité numérique responsable	13
Action 5 : Accroître l'efficacité énergétique en réduisant les émissions de gaz à effet de serre (GES) des bâtiments occupés par Héma-Québec	14
Action 6 : Introduire des clauses écoresponsables dans des contrats de rénovation à signer pour nos nouveaux centres	15
Action 7 : Mettre en oeuvre le déploiement du programme ICI on recycle + de Recyc-Québec	16
Action 8 : Établir la cible de remplacement des véhicules désuets en fonction de la cible de réduction de GES	17
Action 9 : Offrir aux employés des activités d'information et de sensibilisation portant sur la mobilité durable	18
Tableau synoptique	19
Références	20



Message de la présidente et chef de la direction

En adoptant la *Loi sur le développement durable en 2006*, le Québec s'est doté d'un cadre d'action ambitieux qui intègre l'administration publique, les politiques publiques, les services à la population ainsi que les entreprises de manière à travailler tous ensemble à la transition climatique, énergétique et écologique.

La Stratégie gouvernementale de développement durable (SGDD) 2023-2028 s'inscrit dans la foulée de la loi et en continuité avec les stratégies précédentes. En vertu de la loi, les ministères et organismes publics doivent produire un plan d'action de développement durable (PADD) ancré dans leurs domaines d'activités pour contribuer à l'atteinte des objectifs gouvernementaux. Notre PADD 2023-2028 s'appuie sur les attentes de participations formulées par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). Ces attentes ont trait à 9 sous-objectifs de la Stratégie gouvernementale pour lesquels le Ministère a défini, sauf quelques exceptions, des indicateurs et des cibles annuelles à atteindre d'ici mars 2028. La définition de nos actions demeure notre responsabilité.

Notre PADD 2023-2028 se rattache avec cohérence à notre Plan stratégique 2021-2025, qui prévoit, à l'orientation 6, qu'Héma-Québec soit une entreprise socialement responsable, en particulier en matière de développement durable, ceci en prenant des mesures pour atteindre des résultats concrets. De plus, la mission d'Héma-Québec se situe au cœur de l'un des 17 objectifs de développement durable à l'horizon 2030 de l'ONU, soit l'objectif numéro 3, qui vise à ce que tous puissent vivre en bonne santé et à promouvoir le bien-être de tous à tout âge.

Pour les cinq prochaines années, Héma-Québec posera des gestes réalistes qui correspondent à sa volonté et à ses capacités organisationnelles à agir de manière durable à l'égard de la population québécoise. Toutes ces actions écoresponsables seront orientées pour assurer la pérennité d'Héma-Québec et générer des bénéfices aux principales parties prenantes que sont ses employés, ses bénévoles, ses partenaires du réseau de la santé ainsi que les receveurs et les donneurs de produits biologiques d'origine humaine.

Nathalie Fagnan

Présidente et chef de la direction d'Héma-Québec

L'organisation en bref

Mission

Répondre avec efficience aux besoins de la population québécoise en sang et autres produits biologiques d'origine humaine de qualité.

Vision

Devenir un partenaire stratégique au service du système de santé québécois.

Valeurs

Intégrité et honnêteté

Agir en conformité avec ses paroles et ses valeurs personnelles et organisationnelles, tout en se conformant aux lois, politiques et directives et en respectant ses engagements avec droiture et conviction. Communiquer avec transparence et sincérité et dire les choses telles qu'elles sont pour cultiver un climat de confiance et de partenariat.

Respect

Accepter les différences individuelles et le droit de chacun d'exprimer ses opinions, ses idées et des points de vue différents. Être à l'écoute de l'autre, le reconnaître dans son expertise, dans ses valeurs, ses richesses, et ce, dans un contexte de collaboration et de travail d'équipe.

Engagement

Contribuer à créer et à maintenir un environnement qui incite au dépassement. Servir la mission d'Héma-Québec et se mobiliser pour atteindre l'excellence et les résultats attendus dans un environnement où chacun sera en mesure de se réaliser. Donner le meilleur de soi et s'impliquer avec cœur et passion dans l'implantation de la vision et la création de relations positives avec tous nos partenaires, bénévoles et donateurs.

Responsabilisation

Prendre la responsabilité de ses actions et être imputable des gestes et des résultats obtenus dans le cadre de ses fonctions. S'approprier le rôle qui est confié à l'organisation et démontrer l'autonomie nécessaire pour prendre les actions et les décisions qui s'imposent selon les situations rencontrées. Prendre des initiatives, être ouvert, accepter de développer son plein potentiel, et ce, en harmonie avec les buts de l'organisation.

Quelques données clés en matière de développement durable

Données clés	Description
Parité entre les hommes et les femmes (2023)	Le comité exécutif d'Héma-Québec est composé à 64 % de femmes, soit 7 postes sur 11. Cette proportion est la même pour le conseil d'administration, soit 7 postes sur 11. Les 53 postes de direction sont occupés à 62 % par des femmes.
Prélèvement et transformation de produits : 799 964 produits biologiques d'origine humaine	Héma-Québec livre chaque année environ 800 000 produits biologiques d'origine humaine (sang, plasma, cellules souches, tissus humains, sang de cordon, lait maternel) aux hôpitaux du Québec pour répondre aux besoins de la population. La mission d'Héma-Québec relève du troisième objectif de développement durable de l'ONU, soit la santé et le bien-être.
Recherche scientifique : 43 études et 87 publications scientifiques dans le domaine de la médecine transfusionnelle	Les activités d'Héma-Québec s'inscrivent dans la portée des objectifs de développement durable 3, 16 et 17 de l'ONU : Assurer le bien-être et la santé de la population québécoise; promouvoir la paix, la justice et l'efficacité des institutions en valorisant l'inclusion et la diversité; développer des partenariats avec d'autres institutions. Les recherches se classent dans les catégories suivantes : • Santé • Qualité, sûreté et efficacité • Innovation • Soutien aux opérations
Transport (2020-2021)¹ : 550,5 tonnes de GES (équivalent CO ²). • 56,5 % de moins que l'année de référence 2009-2010	La flotte de véhicules d'Héma-Québec représente 0,42 % des GES émis par la flotte des véhicules de l'ensemble des ministères et organismes. La consommation d'essence et de diesel par 100 km de l'ensemble de la flotte est inférieure d'environ 20 % à la moyenne des ministères (14,9 litres /100 km par rapport à 18,5 litres /100 km).
Bâtiments (2020-2021) : 708,5 tonnes de GES (équivalent CO ²). • Superficie : 28 034 m²	Héma-Québec a diminué ses émissions de GES de 12,3 % en 2019-2020 (de 898 tonnes à 787 tonnes) et de 21,2 % sur la période 2019-2021.

¹ Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles. 2022. Bilan de la consommation énergétique et des émissions de gaz à effet de serre 2020-2021.

Contributions de l'organisation au développement durable par le biais de politiques publiques

Nom du document organisationnel	Orientation/objectif du document organisationnel	Lien avec la Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028
Plan stratégique 2021-2025	Orientation numéro 6 : Consolider le positionnement d'entreprise socialement responsable	5.1 – Placer le développement durable au centre des décisions du gouvernement
Politique d'approvisionnement et de conditions des contrats	Développement durable et écoresponsable Achat québécois et développement économique	5.4 – Utiliser les marchés publics comme levier de croissance durable

Contexte interne

Le troisième objectif de développement durable de l'ONU (santé et mieux-être pour tous) se situe au cœur de la mission d'Héma-Québec, qui est de répondre avec efficacité aux besoins de la population québécoise en sang et autres produits biologiques d'origine humaine de qualité. Cette mission se déploie dans cinq secteurs d'activités (produits sanguins, produits stables, cellules souches, tissus humains, lait maternel) ainsi que dans les services de laboratoires spécialisés (requêtes de patients référées aux laboratoires de référence, culots phénotypés livrés aux hôpitaux).

Depuis sa création en 1998, l'organisation a évolué en valorisant progressivement le développement durable dans ses activités. Bien que la pandémie de COVID-19 ait freiné certains efforts mis en place dans le plan de développement durable 2015-2020, les plans des années 2021 et 2022 ont servi de tremplins vers la création, en janvier 2023, de la Direction des relations gouvernementales et de la responsabilité sociale. La mise sur pied de cette nouvelle direction, qui s'occupe notamment du développement durable, témoigne de la volonté de la haute direction de renforcer sa performance en ce sens.

En tant qu'organisme sans but lucratif offrant des produits et des services essentiels, Héma-Québec doit prioriser avant tout la conformité aux règles qui encadrent la qualité et la sûreté de ses produits biologiques, lesquels ont des cycles de vie extrêmement contrôlés et régis par des normes strictes. Ainsi, l'organisation opère dans un environnement qui comporte d'importantes limitations réglementaires, financières et matérielles à la mise en place de stratégies durables.

D'ailleurs, certaines actions en matière de développement durable dépendent de parties prenantes externes. Par exemple, Héma-Québec est locataire de ses onze centres permanents de prélèvements de produits sanguins. Ainsi, plusieurs de ses pratiques de durabilité dépendent en partie des propriétaires des locaux occupés par ces centres permanents, des municipalités ainsi que d'organisations, privées et publiques, partenaires des collectes mobiles qui représentent 70 % des prélèvements faits par Héma-Québec.

Pour l'instant, aucune mesure favorisant le calcul des conséquences environnementales des activités d'Héma-Québec n'est en place. Il est donc difficile d'évaluer la performance complète de l'organisation en matière de développement durable. D'ailleurs, certaines actions privilégiant la durabilité ont déjà été mises en œuvre, sans nécessairement avoir encore été mesurées. Il sera donc primordial, à moyen terme, de faire le bilan complet des émissions directes et indirectes de GES qui comprendrait les émissions directes de l'organisation, les émissions indirectes relevant de la consommation énergétique et les autres émissions indirectes, notamment les achats.

Contexte externe

Des experts estiment que le secteur de la santé est responsable de 5 % des émissions de GES au Québec¹, ce qui est légèrement supérieur au 4,4 % des émissions de GES planétaires qui provient du secteur de la santé². En tant qu'acteur clé du secteur de la santé et de la recherche au Québec, plus spécifiquement dans le secteur de la médecine transfusionnelle et de la production, transformation, conservation et distribution de produits biologiques, Héma-Québec se doit de collaborer et de sensibiliser ses différentes parties prenantes externes, telles que les hôpitaux, les bénévoles, les professionnels de la santé, aux enjeux de développement durable.

Il est primordial pour Héma-Québec d'assurer la sûreté et la qualité des produits biologiques qu'elle livre à ses partenaires en conformité avec le cadre réglementaire et pour répondre aux besoins des hôpitaux. Étant considérée comme experte dans le domaine de la médecine transfusionnelle, l'organisation participe à de nombreux projets de recherches et conférences à travers le monde pour se tenir à jour et pour avoir une réelle incidence sur la science et les technologies de demain, ceci au service de la population québécoise.

Finalement, les enjeux de développement durable d'Héma-Québec et de son secteur d'activité sont importants. Afin de prévenir et atténuer les risques que les changements climatiques représentent ainsi que ceux posés par l'augmentation de la pression sur le système de santé, les organisations telles qu'Héma-Québec se doivent d'agir en utilisant mieux les ressources (eau, énergie, etc.) et en prévoyant des mesures adaptatives. De plus, l'organisation pourrait exercer son influence sur le secteur de la santé pour promouvoir des façons de faire plus durables en travaillant, par exemple, en amont avec des fournisseurs externes (services, équipements et appareils techniques et scientifiques) et d'autres acteurs du réseau (comme les centres hospitaliers) afin de réduire son empreinte carbone.

Ce plan d'action de développement durable 2023-2028 répond de façon concrète à certains enjeux de développement durable auxquels Héma-Québec fait face et pour lesquels elle a un certain pouvoir d'action, ceci en tenant compte de ses capacités organisationnelles.

¹ L'actualité. 2023. « Le réseau de la santé mobilisé face aux enjeux de la crise climatique ». Consulté le 19 juin 2023.
<https://lactualite.com/actualites/une-fondation-investit-10-millions-pour-aider-les-hopitaux-a-eliminer-leurs-ges/>

² Health Care Without Harm. 2019. L'empreinte climatique du secteur de la santé : comment le secteur de la santé participe à la crise climatique mondiale et les possibilités d'action.
https://healthcareclimateaction.org/sites/default/files/2021-11/French_HealthCaresClimateFootprint_091619_web.pdf

Plan d'action de développement durable

Action 1 : Augmenter l'autosuffisance en plasma



Héma-Québec répond à des besoins essentiels en fournissant à la population des produits sanguins, des produits dérivés du plasma, des cellules souches, des tissus humains et du lait maternel.

Un des objectifs stratégiques est d'accroître l'autosuffisance dans notre approvisionnement en plasma, la partie liquide du sang dans laquelle baignent les globules rouges et blancs ainsi que les plaquettes. Les dons de plasma servent entre autres à la fabrication de médicaments spécialisés, dont les immunoglobulines intraveineuses (IgIV), qui sont de plus en plus utilisées. C'est la hausse constante de la demande pour ces médicaments irremplaçables et l'importance de réduire notre dépendance envers le plasma des États-Unis – dépendance que la pandémie a d'ailleurs illustrée de manière criante – qui ont poussé Héma-Québec à se donner l'objectif d'atteindre 42 % d'autosuffisance en immunoglobulines intraveineuses (IgIV).

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateur	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
3.1.1 – Répondre aux besoins essentiels en offrant des solutions durables	1.1 – Taux d'autosuffisance pour les immunoglobulines intraveineuse (IgIV) (nouvelle mesure)	33 %	34 %	35 %	39 %	42 %

Action 2 : Évaluer la durabilité des interventions structurantes d'Héma-Québec



À l'aide des outils fournis par le MELCCFP, Héma-Québec évaluera la durabilité de ses interventions structurantes, par exemple le prochain plan stratégique couvrant la période 2026-2030.

Cette approche d'évaluation stratégique et de gestion des risques permettra de tenir compte des seize principes de développement durable, comme l'exige la *Loi sur le développement durable*.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateur	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.1.1 – Évaluer la durabilité des interventions gouvernementales	2.1 – Proportion des interventions structurantes ayant fait l'objet d'une évaluation de la durabilité (nouvelle mesure)	50 %	58 %	65 %	73 %	80 %

Action 3 : Mesurer le pourcentage des acquisitions intégrant des composantes ou critères responsables



Héma-Québec croit fermement que les marchés publics peuvent agir comme leviers de croissance durable. Par conséquent, l'organisation veut développer des critères de valorisation de ses fournisseurs basés sur leurs actions en développement durable. Elle pourra ainsi identifier, valoriser et encourager ses fournisseurs qui font des efforts importants en matière d'écoresponsabilité, que ce soit en ce qui concerne les certifications, l'achat local ou les politiques de diversité et d'inclusion. En tant que joueur important de son secteur d'activité et grâce à sa proximité avec les communautés locales où sont situés ses centres permanents, Héma-Québec pourrait avoir une influence sur certains de ces fournisseurs.

Comme jalon préalable au développement de critères, Héma-Québec a mis à jour en juin 2022 sa Politique d'approvisionnement et de conditions des contrats, qui intègre dorénavant le développement durable, l'écoresponsabilité et l'achat de biens et services québécois.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateur	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.4.1 – Accroître la part des acquisitions responsables	3.1 – Pourcentage des acquisitions intégrant des composantes responsables (mesure de départ : 1,6 % du volume total des contrats)	20 %	25 %	35 %	45 %	50 %

Action 4 : Mesurer l'indice de maturité numérique responsable



L'indice de maturité numérique responsable est mesuré sur une échelle de 100 et se décline en cinq niveaux (émergent, modéré, intermédiaire, avancé et expert) qui correspondent chacun à 20 points. Selon la méthodologie établie par le MELCCFP, Héma-Québec établira son indice de départ au cours de l'année 2023-2024. L'organisation s'engage à atteindre le niveau « avancé », soit un score minimum de 60 sur une échelle de 100, en mars 2028.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateur	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.5.1 – Accroître la performance environnementale des systèmes numériques	4.1 – Indice de maturité numérique responsable (mesure de départ : 22%)	Niveau modéré (20-39 %)	Niveau modéré (20-39 %)	Niveau intermédiaire (40-59 %)	Niveau intermédiaire (40-59 %)	Niveau avancé (correspondant au minimum à 60 %)

Action 5 : Accroître l'efficacité énergétique en réduisant les émissions de gaz à effet de serre (GES) des bâtiments occupés par Héma-Québec



L'amélioration de son efficacité énergétique représente un objectif ambitieux pour Héma-Québec. Premièrement, le siège social est le seul bâtiment dont Héma-Québec est propriétaire, limitant ainsi les leviers d'actions possibles dans les 11 centres de collecte, où l'organisation est locataire. De plus, le siège social comporte des bureaux administratifs, mais principalement des laboratoires d'analyse et de production, des équipements techniques hautement sophistiqués et des banques de produits biologiques d'origine humaine (exemple : sang, plasma, cellules souches). Ainsi, la portée des actions en matière d'efficacité énergétique d'Héma-Québec est très limitée par les règlements, lois et normes de Santé Canada qui régissent nos activités.

Héma-Québec fait des efforts soutenus pour maintenir son efficacité énergétique. Bien que la superficie de nos bâtiments ait augmenté de 10 % (passant de 25 000 m² à 28 034 m²) depuis 2009-2010 afin de mieux répondre aux besoins de la population, la quantité annuelle de gaz à effet de serre (GES) a augmenté seulement de 2 % (passant de 724 à 739 tonnes de CO₂ équivalent). Entre 2009-2010 et 2021-2022, l'intensité énergétique a varié entre 2,59 et 3 GJ/m².

Bien qu'elle augmentera le nombre de centres de prélèvements d'ici mars 2028, Héma-Québec s'engage à maintenir ses émissions annuelles de GES dans une fourchette limitée de tonnes qui se situe entre 739 à 898 tonnes par année.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateur	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.6.1 – Accroître la durabilité du parc immobilier et des infrastructures	5.1 – Émissions annuelles de GES (nouvelle mesure)	Entre 739 et 898 tonnes	Entre 739 et 898 tonnes	Entre 739 et 898 tonnes	Entre 739 et 898 tonnes	Entre 739 et 898 tonnes

Action 6 : Introduire des clauses écoresponsables dans des contrats de rénovation à signer pour nos nouveaux centres



Afin d’accroître la gestion écoresponsable des chantiers de constructions et de rénovation, Héma-Québec s’engage à introduire des clauses dans certains contrats, notamment les baux commerciaux à venir pour les centres de collecte qui ouvriront après mars 2025. L’objectif est de valoriser le choix de propriétaires, partenaires et fournisseurs ayant des pratiques écoresponsables pour la rénovation, la construction et la location de ces centres.

Dans les limites du cadre réglementaire (*Loi sur les contrats des organismes publics* et Politique d’approvisionnement et de conditions des contrats d’Héma-Québec), l’organisation définira des critères de valorisation des actions en développement durable dont elle tiendra compte pour certains contrats. Par exemple, il pourrait s’agir de certifications de développement durable, de la participation par le propriétaire au programme *ICI on recycle* + ou à un programme d’efficacité énergétique ou d’une expertise en matière de construction ou de rénovation responsable.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateur	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.6.2 – Accroître la gestion écoresponsable des chantiers de constructions et de rénovation	6.1 – Nombre cumulatif de nouveaux centres ouverts après mars 2025 dont certains contrats tiennent compte de critères écoresponsables (nouvelle mesure)	S.O.	S.O.	1	2	3

Action 7 : Mettre en oeuvre le déploiement du programme ICI on recycle + de Recyc-Québec



La gestion des matières résiduelles est un aspect primordial à prendre en compte pour Héma-Québec. Bien que la gestion des déchets biomédicaux soit très bien encadrée et supervisée, la gestion des autres types de matières résiduelles doit être améliorée. L'organisation veut donc recourir aux outils du programme *ICI on recycle +* de Recyc-Québec afin d'encadrer et d'attester ses façons de faire en la matière.

Afin d'assurer une mise en œuvre efficace et structurante du programme *ICI on recycle +*, Héma-Québec se donne jusqu'en mars 2024 pour évaluer la situation dans ses établissements et cibler des actions concrètes et détaillées à poser pour obtenir une attestation de niveau « Performance ». Le plan d'action inclura un projet-pilote (deux centres permanents), suivi d'un plan de déploiement général pour les autres centres actuels.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateur	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.7.1 – Accroître la performance de la gestion des matières résiduelles	7.1 – Nombre cumulé d'établissements et centres permanents ayant une attestation niveau « Performance » du programme <i>ICI on recycle +</i> de Recyc-Québec (nouvelle mesure)	2	4	7	9	11

Action 8 : Établir la cible de remplacement des véhicules désuets en fonction de la cible de réduction de GES



Héma-Québec optimise continuellement les parcours de ses véhicules afin de répondre à temps aux besoins des receveurs bénéficiaires de ses produits biologiques d'origine humaine (sang, plasma, cellules souches, tissus humains, lait maternel). La flotte de véhicules d'Héma-Québec, composée de 56 véhicules (11 véhicules légers et 45 véhicules lourds), représente environ 0,42 % des émissions de GES dépendant des transports de la flotte des véhicules de l'ensemble des ministères et organismes publics québécois.

En 2022-2023, notre flotte de véhicules légers est composée à 36 % de véhicules hybrides ou électriques, soit 4 sur 11, comparativement à 29 % par rapport à 2014-2015, l'année où nous avons acquis nos deux premiers véhicules hybrides. Les GES (mesurés en CO₂ équivalents) émis par nos véhicules légers ont baissé de 64 % entre 2009-2010 et 2021-2022, passant de 79 tonnes à 28 tonnes. Au fur et à mesure que les 7 véhicules légers à essence atteindront leur fin de vie utile ou cesseront de fonctionner pour d'autres raisons, Héma-Québec procédera progressivement au remplacement de ces véhicules légers devenus désuets après mars 2028.

Pour l'instant, il n'existe aucune option valable, hybride ou électrique, pour les véhicules lourds qui correspondent à nos besoins de transport (cueillette et livraison) de nos produits biologiques. Nous continuons notre veille technologique pour ce type de véhicules et en ce qui a trait au soutien financier gouvernemental disponible (subventions).

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateur	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.8.1 – Réduire les émissions de GES du parc de véhicules légers et lourds de l'État	8.1 – Pourcentage des véhicules légers qui sont électriques ou hybrides (mesure de départ : 36 %)	36 %	36 %	36 %	36 %	36 %

Action 9 : Offrir aux employés des activités d'information et de sensibilisation portant sur la mobilité durable



Héma-Québec veut sensibiliser ses employés aux diverses solutions de rechange à l'auto solo. C'est pourquoi l'organisation s'engage à offrir des activités d'information à son personnel. En plus de soutenir le covoiturage, celles-ci pourraient aborder les conséquences environnementales de l'auto solo ainsi que les solutions de rechange.

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Indicateur (mesure de départ)	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.8.2 – Accroître la part modale du transport collectif et des solutions de rechange à l'auto solo des employés	9.1 – Nombre d'activités d'information offertes (nouvelle mesure)	2	2	2	2	2

Tableau synoptique

Numéro du sous-objectif de la SGDD	Actions	Indicateurs	Cible 2023-2024	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
3.1.1	1 – Augmenter l'autosuffisance en plasma	1.1 – Taux d'autosuffisance pour les immunoglobulines intraveineuse (IgIV) (nouvelle mesure)	33 %	34 %	35 %	39 %	42 %
5.1.1	2 – Évaluer la durabilité des interventions structurantes.	2.1 – Proportions de nos interventions structurantes ayant fait l'objet d'une évaluation de la durabilité (nouvelle mesure)	50 %	58 %	65 %	73 %	80 %
5.4.1	3 – Mesurer le pourcentage des acquisitions intégrant des composantes ou critères responsables	3.1 – Pourcentage des acquisitions intégrant des composantes responsables (mesure de départ : 1,6 % du volume total des contrats)	20 %	25 %	35 %	45 %	50 %
5.5.1	4 – Mesurer l'indice de maturité numérique responsable	4.1 – Indice de maturité numérique responsable (mesure de départ : 22 %)	Niveau modéré (20-39 %)	Niveau modéré (20-39 %)	Niveau intermédiaire (40-59 %)	Niveau intermédiaire (40-59 %)	Niveau avancé (au minimum à 60 %)
5.6.1	5 – Accroître l'efficacité énergétique en réduisant les émissions de gaz à effet de serre (GES) des bâtiments occupés par Héma-Québec	5.1 – Émissions annuelles de GES (nouvelle mesure)	Entre 739 et 898 tonnes	Travaux en cours par le ministère	Entre 739 et 898 tonnes	Entre 739 et 898 tonnes	Entre 739 et 898 tonnes
5.6.2	6 – Introduire des clauses écoresponsables dans des contrats de rénovation à signer pour nos nouveaux centres	6.1 – Nombre cumulatif de nouveaux centres ouverts après mars 2025 dont certains contrats tiennent compte de critères écoresponsables (nouvelle mesure)	S.O.	S.O.	1	2	3
5.7.1	7 – Mettre en œuvre le déploiement du programme <i>ICI on recycle</i> + de Recyc-Québec	7.1 – Nombre cumulatif d'établissements et centres permanents ayant une attestation de niveau « Performance » du programme <i>ICI on recycle</i> + de Recyc-Québec (nouvelle mesure)	2	4	7	9	11
5.8.1	8 – Établir la cible de remplacement des véhicules désuets en fonction de la cible de réduction de GES	8.1 – Pourcentage des véhicules légers qui sont électriques ou hybrides (mesure de départ : 36 %)	36 %	36 %	36 %	36 %	36 %
5.8.2	9 – Offrir aux employés des activités d'information et de sensibilisation portant sur la mobilité durable	9.1 – Nombre d'activités d'information offertes (nouvelle mesure)	2	2	2	2	2

Références

- Fortune Business Insights. 2022. Plasma Fractionation Market Size, Share & COVID-19 Impact Analysis 2022-2029. <https://www.fortunebusinessinsights.com/industry-reports/plasma-fractionation-market-101614>
- France 24. 2023. Don de plasma : sous perfusion américaine, la France cherche son indépendance. <https://www.france24.com/fr/info-en-continu/20230701-don-de-plasma-sous-perfusion-am%C3%A9ricaine-la-france-cherche-son-ind%C3%A9pendance>
- Health Care Without Harm. 2019. L'empreinte climatique du secteur de la santé : comment le secteur de la santé participe à la crise climatique mondiale et les possibilités d'action. https://healthcareclimateaction.org/sites/default/files/2021-11/French_HealthCaresClimateFootprint_091619_web.pdf
- Jaworski, Peter. 2023. Liquid Gold: New Zealand's Need for Compensated Plasma Collections. The New-Zealand Initiative. apo-nid323145.pdf
- L'actualité. 2023. « Le réseau de la santé mobilisé face aux enjeux de la crise climatique ». Consulté le 19 juin 2023. <https://lactualite.com/actualites/une-fondation-investit-10-millions-pour-aider-les-hopitaux-a-eliminer-leurs-ges/>
- Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles. 2022. Bilan de la consommation énergétique et des émissions de gaz à effet de serre 2020-2021.
- Organisation des Nations Unies (ONU). 2015. « Objectifs de développement durable ». Consulté le 22 juin 2023. <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

